

Séance du 7 juillet 2026

Publication sur le site de la ville le :

Conseillers municipaux en exercice : **29**

Le Conseil municipal, convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Madame Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 21h40.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Morgan PERRIN, Mme Mélissa GOUTTENOIRE, M. Patrick BORNE, Mme Dominique GUILLEUX, M. Jean REGAZZONI, Mme Claudine PERRIGOT, M. Robert TALLONE, M. Bernard LAPOIRE, M. Jean-Jacques JOBERT, Mme Marie-Sophie IZOPET BEY, Mme Véronique ECHAUBARD FERNIOT, M. Bruno DIRAND, M. Fabrice THUMERELLE, Mme Nathalie DAMPENON, Mme Angélique FERNIOT, M. Sébastien BATISTA, Mme Aline WALGRAEVEVS, M. Frantz FRENETTE, Mme Emeline DROGREY, Mme Marlyse CURTY, Mme Charline CLAUDY, M. Pascal GIRARDET, M. Yves GROSJEAN, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Stéphane GERBANT, Mme Aline BULTHÉ.

Étaient absents : M. David PETIT, Mme Amandine ROUSSEL-GALLE.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : D. PETIT/P.BORNE ; A. ROUSSEL-GALLE/P. LIME VIEILLE.

Attribution du marché de travaux – Sécurisation du site Lavoisier

Par délibération du 5 juin 2026, le Conseil Municipal a autorisé la révision de l'Autorisation de Programme Crédits de Paiement (AP/CP) n°6, relative au projet de sécurisation du site scolaire Lavoisier, et a approuvé la décision modificative n°7 portant le montant total de l'AP et des CP à 270 000€ TTC en 2026.

Le marché a été lancé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions du Code de la commande publique. Il comprend :

- une tranche ferme relative aux travaux principaux de sécurisation du site ;
- une tranche optionnelle n°1 relative à la fourniture et à l'installation de mobilier urbain ;
- une tranche optionnelle n°2 relative aux travaux d'éclairage public.

À l'issue de la consultation, deux offres ont été réceptionnées et analysées par le maître d'œuvre JDDB au regard des critères définis dans le règlement de consultation.

Au terme de cette analyse, l'offre présentée par la société FCE/SAS / VERMOT TP a été classée première, étant donné qu'elle a obtenu la meilleure note au regard des critères de jugement des offres définis dans le règlement de la consultation.

Le montant de l'offre retenue s'établit à :

- Tranche ferme : 147 584,56 € HT, soit 177 101,47 € TTC ;
- Tranche optionnelle n°1 : 37 861,20 € HT, soit 45 433,44 € TTC ;
- Tranche optionnelle n°2 : 7 529,28 € HT, soit 9 035,14 € TTC ;

soit un montant total de 192 975,04 € HT, correspondant à 231 570,05 € TTC.

Il convient dès lors de procéder à l'attribution du marché et d'autoriser Madame le Maire à le signer.

Avis favorable de la commission d'attribution du marché sécurisation du site Lavoisier du 18/06/2026.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve l'attribution du marché de travaux de sécurisation du site Lavoisier à la société FCE/SAS / VERMOT TP pour un montant total de 192 975,04 € HT, correspondant à 231 570,05 € TTC ;
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer le marché ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution ;
- autorise l'affermissement des tranches optionnelles selon les besoins de la commune et les crédits disponibles.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0